



Conseil régional de Normandie
Assemblée plénière du 18 juin 2018
"Dispositif d'orientation professionnelle pour
les demandeurs d'emploi normands"

Intervention de Gilles Houdouin :

Monsieur le Président,

Chers collègues,

On ne peut pas dissocier cette délibération du projet de loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

En effet, ce que vous proposez c'est la création d'un Service, je n'ose pas dire Centre, d'Information et d'Orientation, à destination des demandeurs d'emploi.

Lorsqu'on lit tout le projet de délibération, on s'aperçoit que ce service fera à la fois le travail de Pôle Emploi, celui des Centres d'Information et d'Orientation, ainsi qu'un travail de contrôle et de référent pédagogique dans les centres de formation. Rien que ça.

Mais je vous rappelle que Pôle Emploi existe encore, que ses agents font leur travail avec dévotion, malheureusement souvent avec des conditions de travail « en tension », et qu'il existe encore également des CIO.

Et c'est là qu'on soulève une contradiction entre votre délibération, et le projet de loi cité.

Le projet de loi prévoit la fermeture de tous les CIO, sauf un par département, et l'affectation des conseillers d'orientation psychologues exclusivement dans les lycées urbains, en virant les contractuels (un tiers des effectifs) au passage. Or il nous semble qu'une bonne orientation précoce, en milieu scolaire, est un atout, certes pas suffisant mais nécessaire, pour une bonne insertion professionnelle. Et la proximité dans ce cas, est primordiale.

C'est d'ailleurs ce que vous pensez également puisque le mot « proximité » revient beaucoup dans cette délibération. Or, avec ce projet de loi, il est clair que l'information et l'orientation ne seront plus accessibles dans les communes rurales ou les villes moyennes.

Nous posons donc la question : n'y a-t-il pas contradiction à vouloir fermer les CIO, et à reconstruire peu ou prou la même chose au niveau régional ? Sauf bien entendu à vouloir à toute force que les normands ne puissent trouver des offres de formation qu'en Normandie, à destination d'entreprises normandes, ce qui revient à couper les ailes à de nombreux projets. Et sauf à vouloir participer également à l'extinction à terme du statut et durecrutement des conseillers d'orientation psychologues.

N'y a-t-il pas un risque, en se privant de l'orientation en amont, au sein des collèges, des lycées, des CFA, de tous les territoires, d'aboutir à une situation pire encore en terme d'insertion professionnelle, une fois les jeunes sortis du système scolaire ?

Fermer les CIO, c'est aggraver la fracture sociale, alors que des entreprises privées, sans expérience et ignorantes du métier, se positionnent déjà sur le créneau et prouvent par l'absurde l'utilité de l'information et de l'orientation.

C'est pourquoi nous préférierions améliorer l'existant (CIO + Pôle Emploi) plutôt que de recréer la même chose ex-nihilo mais en mode « normand » uniquement. Votre projet contient de bonnes choses par ailleurs, par exemple la référence à des compétences transversales indispensables comme « apprendre à apprendre », Mais il contient aussi, hélas, trop de choses inacceptables : développement des stages, du bénévolat, des CDD de courte durée, contre lesquels nous nous battons depuis des années. Vous ne parlez pas des services civiques, mais nul doute que vous y avez pensé. Tous ces dispositifs fournissent aux entreprises des contingents de travailleurs et travailleuses non rémunéré-e-s, ou si peu, et n'ont jamais fait la preuve de leur efficacité dans le domaine de l'insertion professionnelle.

Le plus gros défaut de votre projet reste la régionalisation du service de l'information et de l'orientation, alors que nous estimons que ces compétences doivent rester à l'État.

Nous avons également relevé un petit hiatus dans votre texte : dans les publics visés par ce dispositif, nous voyons :

« Les jeunes normands sortis depuis moins de 9 mois de formation initiale et suivis par la Mission Locale dans le cadre de la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD). »

N'y a-t-il pas contradiction à faire appel ici aux Missions Locales, alors que vous avez dit en février qu'elles ne servaient à rien ?

Pour terminer, nous voudrions néanmoins vous rassurer : tant qu'il y aura des gens pour trouver subtil et ô combien intelligent de supprimer des postes à Pôle Emploi au motif que le chômage baisse (c'est sans doute ce qu'on appelle « la prime d'intéressement ») il y aura du boulot pour l'orientation professionnelle, ne serait-ce que pour réorienter et former à d'autres métiers certaines personnes qui nous gouvernent.